

Association Actusalariés

PNS EA

La création d'une Entreprise Adaptée en Sarladais figurait parmi les orientations du projet associatif depuis 2003 et du projet de l'ESAT depuis 2014. En décembre dernier, Périgord Noir Services Entreprise Adaptée SAS (PNS), sous le statut de société est venue concrétiser ce projet.

PNSEA a obtenu l'agrément de fonctionner sur la base de 6 postes à destination de personnes titulaires d'une RQTH, et se positionne sur les activités de jardin espace-vert et d'entretien des locaux. La montée en charge des effectifs de l'entreprise s'est, en premier lieu, organisée en décembre par la constitution de l'équipe de jardin espace-vert provisoirement installée au sein de l'ESAT à Prats-de-Carlux, avant début 2020, de déménager sur le site de Pech Lauzière. PNS a procédé au recrutement de 4 salariés dont 3 sont issus de l'ESAT Ateliers Lavergne, et a confié la coordination et la gestion de l'équipe à un chef d'équipe, professionnel du secteur.

En ce début d'année, PNS poursuit ses recrutements avec depuis le 1^{er} avril, le recrutement d'une salariée pour l'activité entretien des locaux jusque-là accompagnée par l'IMPRO Jean Leclaire.

Au 1^{er} mai prochain le second poste sera également pourvu. Ces deux salariés interviendront, en prestation de service au sein des structures d'Althéa. Afin de favoriser l'emploi pérenne, PNS propose en priorité et dans la mesure du possible des postes en CDI.

La Direction et le suivi administratif sont conjointement assurés par l'ESAT Ateliers Lavergne et la Direction Générale Althéa. Après quelques mois de fonctionnement, l'activité est satisfaisante, avec des retours clients qui attestent d'une bonne qualité de travail. Dans ce contexte il y a tout lieu d'être optimiste et de poursuivre le travail engagé afin de permettre à PNS d'évoluer pour figurer parmi les acteurs économiques du territoire.

OGIRYS



Le déploiement d'Ogirys se poursuit et malgré un léger retard sur le calendrier prévisionnel, tout se passe bien.

Désormais, les cadres intermédiaires et les référents « établissements » d'Ogirys sont également formés.

Le déploiement est personnalisé à chaque établissement et service en fonction de ses priorités et modalités d'actions. Désormais l'ensemble des personnels formés (secrétariats, directions et cadres intermédiaires, référents établissements) sont accompagnés pour utiliser la plateforme collaborative au quotidien, notamment autour de l'Agenda (de service, d'activité, des personnes accompagnées) et prochainement du projet personnalisé.

Au cours du 2^{ème} semestre 2019, ce sera le tour des référents éducatifs (des projets personnalisés) d'être formés à l'utilisation du progiciel.

Et en 2020, la formation et le déploiement seront généralisés à l'ensemble des professionnels.

Bilan projet associatif 2015/2019

Couvrant la période 2014-2019, le projet associatif arrive dans sa dernière année de validité. Afin d'en faire un bilan avec les professionnels de terrain, 2 réunions ont été organisées par la Direction générale en février.

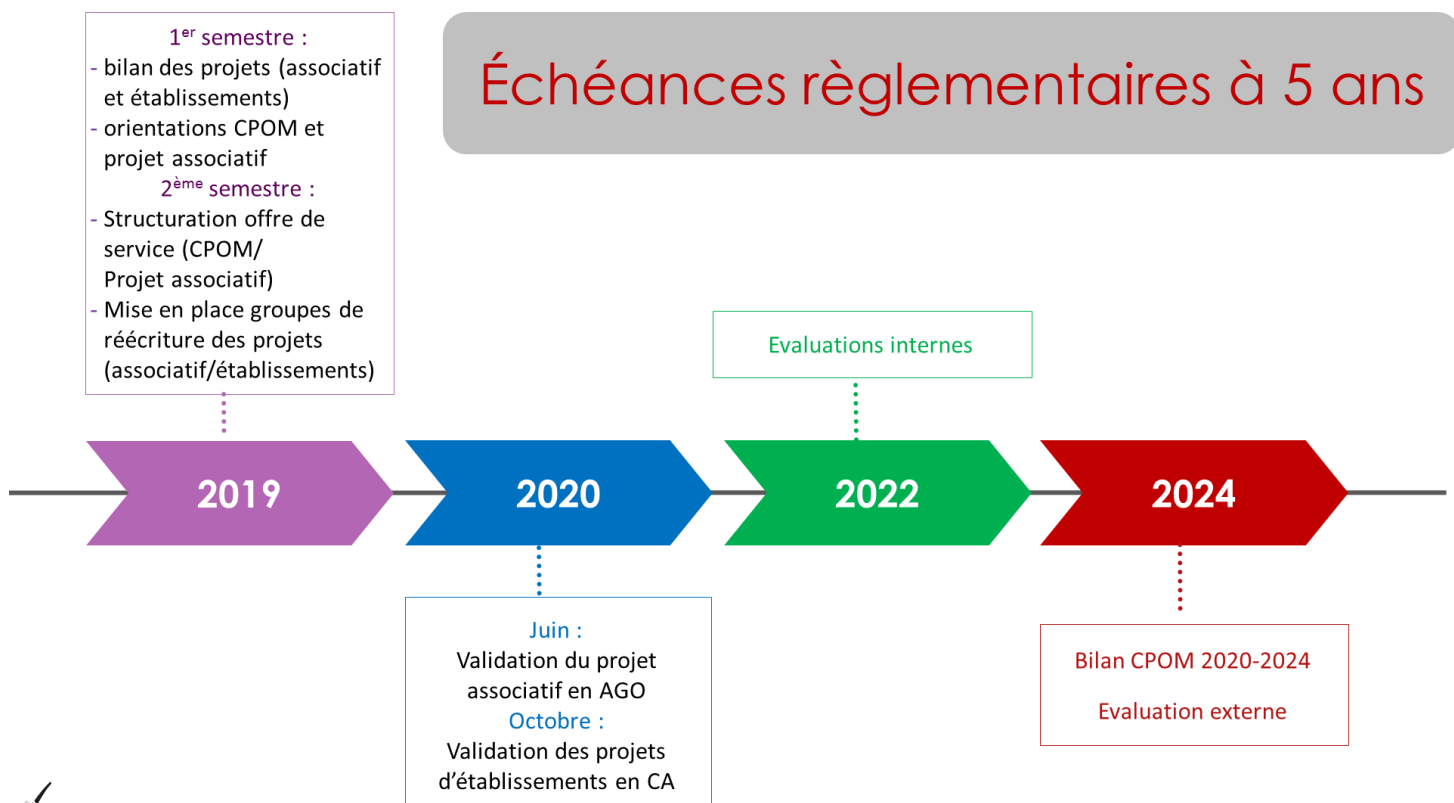
La qualité des échanges a permis de recueillir des pistes d'évolutions éclairées et pertinentes comme notamment :

- ◇ La temporalité de la réalisation et de l'évaluation des projets personnalisés est à ré-interroger en fonction des publics accompagnés ;
- ◇ La qualité doit être intégrée aux pratiques au quotidien ;
- ◇ Des outils de recueil des besoins et de leurs conséquences doivent être développés ;
- ◇ Besoin de développer des partenariats internes et externes pour répondre aux besoins en soins et/ou dépendance ;
- ◇ L'association culture et loisirs Mosaïque comme vecteur de socialisation et d'inclusion doit être développée (modèle SSA) ;
- ◇ Développer l'accompagnement des jeunes à domicile ;
- ◇ Réfléchir à des solutions mixtes permettant le maintien à domicile ;
- ◇ Nécessité de réfléchir à des solutions hybrides hébergement/travail en fonction de l'autonomie dans ces domaines.

Des orientations stratégiques seront dégagées, en lien avec celles du CPOM (voir article à ce sujet) et des besoins repérés sur notre territoire d'action.

De nouvelles séances de travail pluri-professionnelles seront organisées dès la rentrée de septembre pour la phase d'écriture du projet associatif qui couvrira la période 2020-2024 (cf échéances réglementaires à 5 ans ci-dessous ↓).

Échéances réglementaires à 5 ans



Un **contrat** pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) est le contrat par lequel un organisme gestionnaire d'établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (Association Althéa) s'engage avec une ou plusieurs autorités de tarification (Conseil Départemental, ARS) sur une période de **5 ans** pour mettre en œuvre des **objectifs conjointement négociés** en fonction des besoins repérés sur son territoire d'action.

En échange de quoi, l'autorité de tarification s'engage à verser à l'organisme gestionnaire une **allocation budgétaire** lui permettant d'atteindre ces objectifs. Plus concrètement, le CPOM est ce qui va définir nos thématiques d'actions et notre budget alloué pour la période 2020-2024.

La particularité de ce CPOM est qu'il est conjoint ARS/CD. L'Association est invitée à négocier un seul CPOM pour l'ensemble de ses établissements et services.

Quatre **axes** ont été définis par les autorités de tarification :

- ◇ **Le populationnel** (adaptation de l'offre aux besoins repérés) : toutes les actions ayant trait à une population ciblée (enfant avec troubles autistiques, adultes avec troubles psychiques, travailleurs vieillissants...);
- ◇ **L'inclusion** (la citoyenneté pleine et entière) : toutes les actions permettant aux personnes accompagnées de s'insérer dans la société (le maintien à domicile, la formation, l'accompagnement professionnel en milieu ordinaire de travail...);
- ◇ **La réponse accompagnée pour tous** (dispositif RAPT – fiches-actions imposées par les autorités de tarification pour cette thématique) : permet de trouver une réponse collective et collaborative aux personnes en situation dites complexes;
- ◇ **Gestion de la performance et rapport à la qualité** : politique de gestion des risques (la démarche qualité, le système d'information (SI)).

A partir de ces axes, seront conjointement définies des actions (sous forme de **fiches-actions**) établissant ainsi la feuille de route et les ressources contractualisées de l'Association pour les 5 prochaines années.

Le CPOM, qui doit être finalisé avant l'été, sera, de fait, une base de travail pour les orientations stratégiques du prochain projet associatif. ■

Election partielle au CHSCT

Suite au départ à la retraite de Mme BOUYSSOU Jocelyne, membre du CHSCT, le collège désignatif a procédé en remplacement à la désignation de Mme MEYER Sandrine.

La composition du CHSCT au 01/03/2019 :

SONT ELUS :	TITULAIRES
Sur le Collège Employés	MEYER Sandrine
	MILHAC-BERNARD Christophe
Sur le Collège	MALFOIS Eric

Ressources Humaines

Recrutements :

- ◇ Thibaut A., Moniteur éducateur au Foyer de vie à compter du 04/02/2019
- ◇ Josiane B., Assistante familiale à l'IMPRO à compter du 04/03/2019

Départs :

- ◇ Oriane N., Educatrice Spécialisée à l'IMPro à compter du 25/01/2019
- ◇ Françoise L., Educatrice Spécialisée au Foyer de vie à compter du 31/01/2019
- ◇ Jocelyne B., Comptable à la Résidence de l'ETOILE à compter du 28/02/2019

L'assemblée Générale de l'association Sariat Sport Adapté, **SSA**, s'est tenue dans les locaux de la résidence de l'Etoile vendredi 29 mars 2019 à 14 heures 30 en présence de résidents, parents, salariés.

Tous les établissements de l'association Althéa étaient représentés ainsi que des parents et amis des adhérents qui concourent au bon fonctionnement et résultats de l'association.

Un hommage appuyé a été prononcé en faveur de Monsieur Emile TREFEIL pour rappeler l'engagement et le dévouement de celui-ci auprès des personnes que nous accompagnons et pour la cause du sport en général.

La lecture des différents rapports a donné lieu à des débats instructifs pour l'amélioration de notre action en faveur des personnes avec lesquelles nous partageons, au quotidien, des activités physiques et sportives.

Cet exercice démocratique a témoigné du bien fondé de notre action et du plaisir des personnes présentes, à partager, en fonction de ses envies et de ses possibilités, les activités proposées.

Après le renouvellement du bureau de l'association composé de personnes accueillies, parents et salariés, un pot de l'amitié est venu clôturer ce moment de plaisir et d'échanges.

Contact : sarlatsportadapte@gmail.com

Membres du Bureau SSA : à la date du 29/03/2019

Président : Jacky CATOIR

Vice-présidents : BOUYSSOU Michel

BOURIDEYS Noëlle

JACOB Anthony

Secrétaire : SECRESTAT Céline

Secrétaires adjointes: LACOMBE Séverine

BELBOUCHE Jennifer

Trésorier : CESSAC Patrice

Trésoriers adjoints : CHAUSSAINT Mickaël

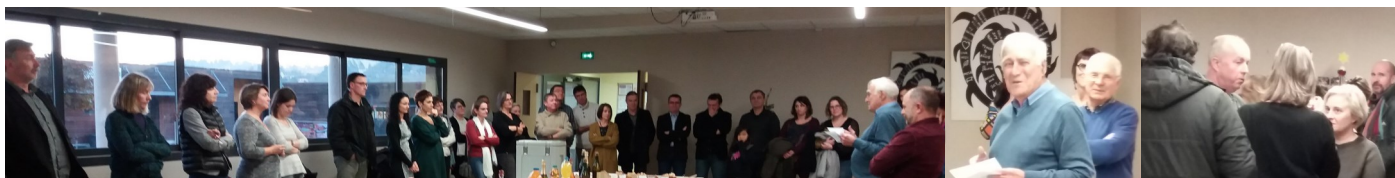
GIRAUD Cédric

En ce début d'année, l'Association ALTHÉA a eu l'immense tristesse d'apprendre le décès de deux membres bénévoles actifs et engagés de la première heure :

M. Pierre LAVELLE, administrateur depuis 1982 et ancien Vice-Président, et M. Emile TREFEIL investi au sein du Foyer de vie par l'intermédiaire de son mandat de représentant des parents au Conseil de la Vie Sociale et membre du comité directeur de l'association d'usagers Sariat Sport Adapté.

Tous les deux, parents d'enfants accueillis au sein de nos établissements, militaient ardemment pour le respect des droits, et notamment celui d'une vie digne, des personnes en situation de handicap.

L'Association ALTHÉA présente ses plus sincères condoléances aux familles et à leurs proches.



Etape de la construction du Foyer de vie

Le 15 janvier dernier, entouré d'administrateurs, Monsieur le Président a présenté ses vœux à l'occasion de la nouvelle année à l'ensemble des salariés présents et ayant répondu à son invitation.

Ce moment convivial s'est déroulé au Pôle Enfance autour de la traditionnelle galette des rois et de vin chaud.

